

# EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ 19\_401\_CO\_AR DU 12 SEPTEMBRE 2019 PORTANT OUVERTURE D'UN CONCOURS EXTERNE SUR TITRE AVEC ÉPREUVES D'ÉDUCATEUR TERRITORIAL DE JEUNES ENFANTS DE 2NDE CLASSE POUR LA RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE - 2020

Par arrêté du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loire-Atlantique, le concours externe sur titre avec épreuves d'éducateur territorial de jeunes enfants de 2<sup>nde</sup> classe est ouvert au titre de l'année 2020, pour la région des Pays de la Loire. Le nombre de postes ouverts pour l'année 2020 est de **40**.

## RETRAIT ET DÉPÔT DES DOSSIERS :

La <u>période</u> de retrait des dossiers est fixée du 5 au 27 novembre 2019 sur internet en utilisant la procédure de préinscription du site du Centre de Gestion de Loire-Atlantique www.cdq44.fr.

La préinscription ne constitue pas une inscription définitive au concours. Le Centre de Gestion ne validera l'inscription qu'à réception, au plus tard à la clôture des inscriptions, du dossier original imprimé et de l'ensemble des pièces nécessaires.

La <u>date limite de dépôt des dossiers est fixée au jeudi 5 décembre 2019</u>. Ils devront être déposés (en dehors du 11 novembre) ou postés à l'adresse du Centre de Gestion, au plus tard à cette date (en cas d'envoi en courrier simple, le cachet de la poste figurant sur <u>l'enveloppe</u> fera foi ; en cas d'envoi en courrier recommandé, la date de dépôt auprès des services de la poste mentionnée sur l'imprimé recommandé et/ou sur le listing informatique produit par la poste fera foi).

Il est recommandé de ne pas déposer de dossier dans la boîte aux lettres du CDG44 en dehors des heures d'ouverture.

<u>ATTENTION</u>: les dossiers papier ne seront plus distribués. Les candidats n'ayant pas accès à internet peuvent s'inscrire au Centre de Gestion de Loire-Atlantique. Ils devront prendre le temps nécessaire pour utiliser la procédure de préinscription sur le site <u>www.cdg44.fr</u>. Des ordinateurs seront mis à leur disposition, et des agents du Centre de Gestion les accompagneront en cas de besoin (horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00, en dehors du 11 novembre).

L'inscription à un concours constitue une décision individuelle. En conséquence, il appartient au candidat de transmettre **personnellement** son dossier original dans le délai imparti en s'assurant qu'il est suffisamment affranchi.

### **IMPORTANT**

Aucune demande de dossier d'inscription par téléphone, fax ou mail, ne sera prise en compte.

Aucun dossier de candidature transmis par télécopie ou messagerie électronique ne sera accepté.

Les captures d'écran ou leur impression ne seront pas acceptées.

Tout incident dans la transmission du dossier, quelle qu'en soit la cause, engage la responsabilité de l'émetteur et entraîne un refus systématique d'admission à concourir.

Il est vivement conseillé d'effectuer un suivi lors de l'envoi du dossier d'inscription afin de garantir la réception par le Centre de Gestion de Loire-Atlantique.

L'envoi de tous les documents relatifs au concours se fera désormais par voie dématérialisée. Ainsi, les convocations aux épreuves écrite et orale, les courriers de résultats d'admissibilité et d'admission seront disponibles individuellement sur l'accès sécurisé du candidat. Celui-ci est accessible sur le site wwww.cdg44.fr, et les codes seront disponibles au moment de la préinscription.

# **CONDITIONS D'ACCÈS:**

**EXTERNE**: ouverts aux candidats titulaires:

- du diplôme d'état d'éducateur de jeunes enfants
- ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007 modifié

# **DATES ET LIEUX DES ÉPREUVES:**

- <u>Épreuve écrite</u>: le 11 février 2020 au Parc des Expositions de la Beaujoire Route de Saint Joseph 44300 NANTES\*.
- Épreuve orale : au mois de mai 2020 à l'espace Adelis 9 boulevard Vincent Gâche 44200 NANTES\*.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service concours et examens professionnels :

- Par téléphone au 02.40.20.00.71
- Par mail à l'adresse <u>concours@cdq44.fr</u>

<sup>\*</sup> Le Centre de Gestion se réserve la possibilité de modifier les lieux des épreuves en cas de besoin.